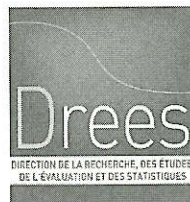




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de
Nouvelle-Aquitaine



Monsieur le directeur régional de l'Insee

à

Dossier Suivi par :

Renan PLAQUET – 05 55 45 20 49
Monique BOURREL – 05 55 45 20 14

Mél : DR87-DEM@INSEE.FR

Réf : ESR2025_Mairie

Monsieur le Maire
10 place du 11-Novembre-1918

87800 La Roche-l'Abeille

Limoges, le 25 juin 2025
N°2025_13866_DR86-DIR

Objet : Enquête statistique sur la santé et le recours aux soins

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, pour le compte de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère chargé de la santé, une enquête statistique sur la santé et le recours aux soins au cours du deuxième semestre 2025.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Elle est réalisée auprès d'un échantillon d'individus tirés aléatoirement en France métropolitaine. Une partie des individus enquêtés réside dans votre commune.

Madame Aurélie VERGNAUD (tel : 06 60 67 78 57), enquêtrice de l'Insee se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Elles seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêtrice.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêtrice sera facilité si cette enquête est annoncée dans votre bulletin d'informations municipales, sur le site Internet de la mairie, par affichage public. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Les gendarmeries, les commissariats et les préfetures sont également avisés.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet <https://www.insee.fr/fr/information/7635398>.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le directeur régional, par intérim, le chef
d'établissement et chef du service statistique de
Limoges



Laurent BERGOUGNOUX

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est **reconnue d'intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa n° 2025X053SA du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année 2025 – Arrêté en date du 19/02/2025.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la DREES, responsable du traitement fondé sur sa mission d'intérêt public (e du 1 de l'article 6 du règlement général sur la protection des données). L'Insee sous-traitant de la DREES pour cette enquête, conservera les données pendant un an. Ces réponses, ainsi que les données obtenues par appariement avec des données sociales et fiscales et le Système National des Données de Santé (SNDS), seront conservées pendant vingt ans par la DREES à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. Ces données pourront être réutilisées. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), le règlement européen 2019/1700 du 10 octobre 2019 établissant un cadre commun pour des statistiques européennes relatives aux personnes et aux ménages fondées sur des données au niveau individuel collectées à partir d'échantillons, ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

Le responsable de la collecte, sous-traitant de la DREES, à savoir l'Insee, habilité par le Comité du secret de la statistique publique, conformément aux dispositions de l'article L.212-4 du code du patrimoine, est seul destinataire des données d'identification (nom et coordonnées). Elles seront conservées au plus 1 an après la fin de la collecte.

Les personnes enquêtées, ou leurs représentants légaux, peuvent exercer un droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès de la DREES (par courriel à l'adresse drees-rgpd@sante.gouv.fr, ou par courrier postal à Correspondante RGPD de la DPD des ministères sociaux pour la DREES au 14 avenue Duquesne 75730 Paris 07). Les personnes enquêtées peuvent, si elles l'estiment nécessaire, adresser une réclamation à la Cnil (www.cnil.fr).

Exemple de texte à insérer :

ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LA SANTÉ ET LE RECOURS AUX SOINS

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise au deuxième semestre une enquête sur le thème de la santé et du recours aux soins.

Cette enquête est essentielle pour connaître l'évolution de l'état de santé des populations et ses déterminants (alimentation, activité physique et sportive, corpulence, tabac, alcool) ou les recours aux soins.

Dans notre commune, des personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

